



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de l'ESCAUT-LYS

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :
Intercommunale de Propreté publique de la Région du Hainaut occidental

PASH DRESSE PAR :
La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)
Par délégation pour délivrance de copie conforme,

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE L'ESCAUT-LYS
Namur, le 10 NOV. 2005
Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
Le Ministre-Président

Benoit LUTGEN
Elio Di RUPO

Feuille n° 16 / 28
Echelle : 1 / 10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT
Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)
de 2 000 EH et plus (Ia)
de moins de 2 000 EH (Ib)
Assainissement autonome
Assainissement autonome (II)
Assainissement autonome communal (IIb)
Assainissement transitoire (III)

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE
Cas généraux
Station de pompage
Collecteur sous pression
Collecteur gravitaire
Egout sous pression
Egout gravitaire
Cas particuliers

Traitement des eaux usées
Station d'épuration
Station publique
Station à statut particulier

Autres problématiques
Déménagement - Exhaure
Bassin d'orage

Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
Siège Administratif provisoire : 14/16, Avenue de Stassart - B-5000 NAMUR - Tél : 081 251 930
Siège Social : 46, Rue Laoureux - B-4800 VERVERIES - Tél : 087 324 400
http://www.spge.be - Email : carto@spge.be

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE
Eaux souterraines
Captage public
Zones de protection de captage arrêtées
Prévention rapprochée (Ia)
Prévention éloignée (Ib)
Surveillance (II)

Eaux de surface
Navigable
1er catégorie
2ème catégorie
3ème catégorie
non classé
Cours voûtés

Zone de baignade
Point ou zone de baignade
Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale
Natura 2000

Limite naturelle
Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP
Plan de secteur
Fond de plan IGN
40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)

Limite administrative
Limite communale

Origine des données cartographiques : MGRN-DGRNE - MRW-DGATLP - IGN
Traitement des données : DEA et SPGE

